

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 5 mai 2026 au 5 juin 2026

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LESPIGNAN

Par arrêté municipal en date du 13 avril 2026, Madame la Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de Lespignan pour une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 5 mai 2026 à 9h00 au vendredi 5 juin 2026 à 17h00.

Par décision (N°E2600024/34) de la magistrate-déléguée du tribunal administratif de Montpellier en date du 30 mars 2026 a désigné Monsieur Laurent TATON en qualité de commissaire-enquêteur, et Madame Anne BOUCHE-FLORIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

La personne responsable du projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de Lespignan, auprès de qui les informations peuvent être demandées, est Madame Géraldine ESCANDE, Maire de Lespignan.

Les objets de la modification n°4 du PLU de Lespignan :

Le projet de modification n°4 du PLU porte sur 6 objets distincts :

- Ouvrir à l'urbanisation la zone O-AU située aux abords de la Route de Nissan
- Ouvrir à l'urbanisation la zone O-AU située aux abords de la Rue des Ecoles
- Basculer la parcelle D n°599 en zone UC
- Intégrer le tracé de la zone de passage préférentielle (ZPP) du projet de ligne nouvelle grande vitesse Montpellier Perpignan (LNMP)
- Autoriser le changement de destination pour une partie des bâtiments situés sur la parcelle A 1078
- Autoriser un niveau supplémentaire en zone UC1, en passant de R+2 à R+3, tout en maintenant la hauteur maximale actuellement autorisée.

Le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera déposé et consultable du mardi 5 mai 2026 à 9h00 au vendredi 5 juin 2026 à 17h00 :

- En mairie de Lespignan, siège de l'enquête, aux jours et heures suivants, sauf les jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le mercredi de 9h00 à 12h00
- Sur le site internet comportant le registre dématérialisé sécurisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/lespignan-enquete-publique-modif-4-plu/>
- Au moyen du poste informatique mis à disposition du public en Mairie de Lespignan aux jours et heures suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ainsi que le mercredi de 9h00 à 12h00

Information du public

L'information du public sur l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique portant sur l'objet cité en intitulé, sera assurée par les mesures de publicité suivantes :

- Le présent avis d'enquête sera publié en caractères apparents 15 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé de même dans les 8 premiers jours de celle-ci dans les 2 journaux suivants :
 - Midi Libre édition papier
 - Midi Libre édition numérique
- Le présent avis d'enquête fera l'objet d'un affichage selon les normes édictées par l'arrêté du 9 septembre 2021 par voie d'affiches afin de lui assurer la plus large diffusion, quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci sur les principaux lieux d'intérêts de la Commune (Mairie, école, etc.).
- Le présent avis d'enquête fera l'objet d'une publication au minimum 15 jours avant le début de l'enquête sur le site internet de la Mairie (<https://www.lespignan.fr/>) et pendant toute la durée de celle-ci.

Dispense d'évaluation environnementale de la procédure d'urbanisme

En date du 4 mars 2026, la mission régionale d'autorité environnementale a rendu un avis conforme de dispense d'évaluation environnementale sur la modification n°4 du PLU de Lespignan.

Les observations et propositions du public :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, soit du mardi 5 mai 2026 à 9h00 au vendredi 5 juin 2026 à 17h00 :

- Sur le registre d'enquête déposé en mairie de Lespignan, siège de l'enquête, suivant les horaires d'ouverture précités
- Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :
Monsieur le commissaire enquêteur
Modification n°4 du PLU de la commune de Lespignan
Mairie de Lespignan
Place Jean Poveda
34710 LESPIGNAN
- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : ep-modif-4-lespignan@democratie-active.fr ou sur le registre dématérialisé à l'adresse internet suivante : <https://www.democratie-active.fr/lespignan-enquete-publique-modif-4-plu/>
- Lors des permanences du commissaire enquêteur, recevant les observations et propositions du public en mairie de Lespignan, qui sont fixées aux dates et horaires suivants :
 - Mardi 5 mai 2026 de 09h00 à 12h00,
 - Mercredi 20 mai 2026 de 09h00 à 12h00,
 - Vendredi 5 juin 2026 de 14h00 à 17h00.

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions motivées, consignées séparément, seront tenus à la disposition du public à la Mairie et sur le site accessible à l'adresse suivante <https://www.democratie-active.fr/lespignan-enquete-publique-modif-4-plu/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête :

À l'issue de l'enquête publique unique, le projet de modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de Lespignan, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour son approbation au conseil municipal de Lespignan.